

# Rapport d'activités 2025

## Pêche à pied de loisir dans « Côte sud-ouest de la Manche »

Pêche  
à pied  
DE LOISIR  
*Observatoire  
Manche - mer du Nord*



## Observatoire de la pêche à pied Loisir Manche Est – Mer du Nord

Action coordonnée, animée et financée par :



Cofinancé par  
l'Union européenne  
FEAMPA



URCPiE  
NORMANDIE



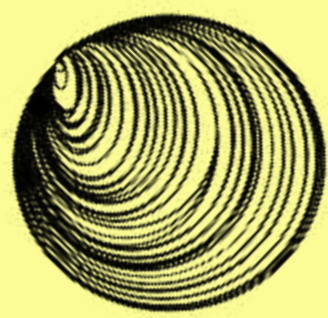
AVRIL



OFB  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



AGENCE  
eau  
seine  
NORMANDIE



# L'observatoire de la pêche à pied de loisirs Manche Est Mer du Nord

L'Observatoire des activités de pêche à pied de loisir a été créé en 2018 dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure 308 MMN du Plan d'action pour le milieu marin (PAMM) de la sous-région marine Manche – Mer du Nord, pilotée par l'Union Régionale des CPIE est soutenu financièrement par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et L'Europe.

Cette initiative répond à un besoin croissant de connaissances sur la pêche à pied de loisir, pratiquée par près de 2 millions de personnes sur les côtes françaises (Evaluation IFREMER - 2018). Cette activité, réalisée sur des milieux riches en biodiversité, implique des enjeux variés : préservation des gisements, protection des habitats et respect des normes sanitaires.

S'inscrivant dans la continuité du projet LIFE+ Pêche à pied, l'Observatoire a pour objectif principal l'acquisition de données qualitatives et quantitatives permettant d'intégrer de manière plus efficace les problématiques de la pêche à pied de loisir dans les politiques publiques. Le territoire couvert s'étend de la frontière belge jusqu'à la baie du Mont-Saint-Michel (côté normand).

Depuis sa création, les suivis ont permis de montrer l'évolution des pratiques et de mesurer l'impact des actions de sensibilisation menées auprès des pêcheurs à pied de loisir : améliorations dans la connaissance des réglementations et l'utilisation des outils de mesure.

## Coordination :

L'Union régionale des CPIE de Normandie assure l'animation du nouvel observatoire, en **cohérence** avec les actions menées au niveau national par le **Réseau Littorea**, réseau rassemblant toutes les structures engagées dans le suivi, la connaissance et l'accompagnement des pratiques de pêche à pied de loisir en France.

## Organisme technique :

L'association AVRIL, fondée en 1983, est une association qui se donne comme priorité de promouvoir la préservation des écosystèmes aquatiques, marins, bocagers et d'améliorer la qualité des ressources naturelles, auprès de tous les publics, par l'éducation, l'information et la sensibilisation.

L'association APP2R, fondée en 2008, est une association, valorisant l'estran de la côte ouest du département de la Manche. Elle s'engage pour le respect de l'environnement et de sa ressource. Pour ce faire, elle privilégie notamment des méthodes de pêche à pied, pérennes et respectueuses du milieu



Carte des territoires et acteurs impliqués dans l'Observatoire en 2025

## Fiche signalétique

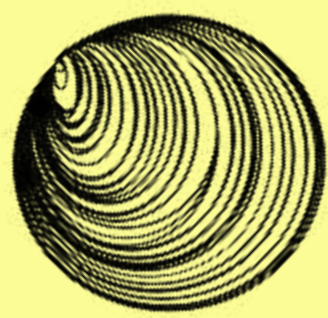
**2014 : année de naissance de la médiation**

**Objectifs principaux :** contribuer et apporter une expertise sur les pratiques de pêche à pied de loisir et améliorer les connaissances des usagers sur le milieu marin.

**6 :** nombre de structures partenaires menant des actions sur le terrain (AVRIL, APP2R, CPIE du Cotentin, SYMEL, OFB, office du tourisme de GTM), dans le département de la Manche)

**Données collectées :** fréquentation des sites, espèces ciblées, usages et techniques de pêche utilisés et évaluation des pratiques de pêches dans les habitats marins.

**Base de données ESTAMP (gérée par l'OFB) :** centralise toutes les informations recueillies



## Le territoire de « côte sud-ouest de la Manche »

### Description générale du territoire

Avec environ 500 kilomètres de côte (CEREMA 2018), des marnages pouvant atteindre 12 mètres et la mer se retirant jusqu'à 15km (baie du Mont-Saint-Michel), le département de la Manche dispose d'une grande façade maritime et de plusieurs milliers d'hectares d'estran. La combinaison d'une morphologie maritime et d'une succession d'habitats littoraux offre un large choix pour les gastéropodes, les coquillages, les crustacés et les poissons, très prisés par les pêcheurs à pied.

Dans le cadre de l'observatoire de la pêche à pied de loisir Manche-Mer du Nord et dans la continuité du Projet LIFE+ 2013-2017, les associations AVRIL/APP2R ont assuré la coordination du territoire sud-ouest du département de la Manche, entre Gouville-sur-mer au nord, sur la côte des havres et Champeaux au sud, dans la baie du Mont-Saint-Michel. Cela correspond à environ 105 km de linéaire de côte (mesure réalisée sur Géoportail). Ce territoire n'inclut pas l'archipel de Chausey, pris en charge par les gardes du SYMEL sur cette thématique.

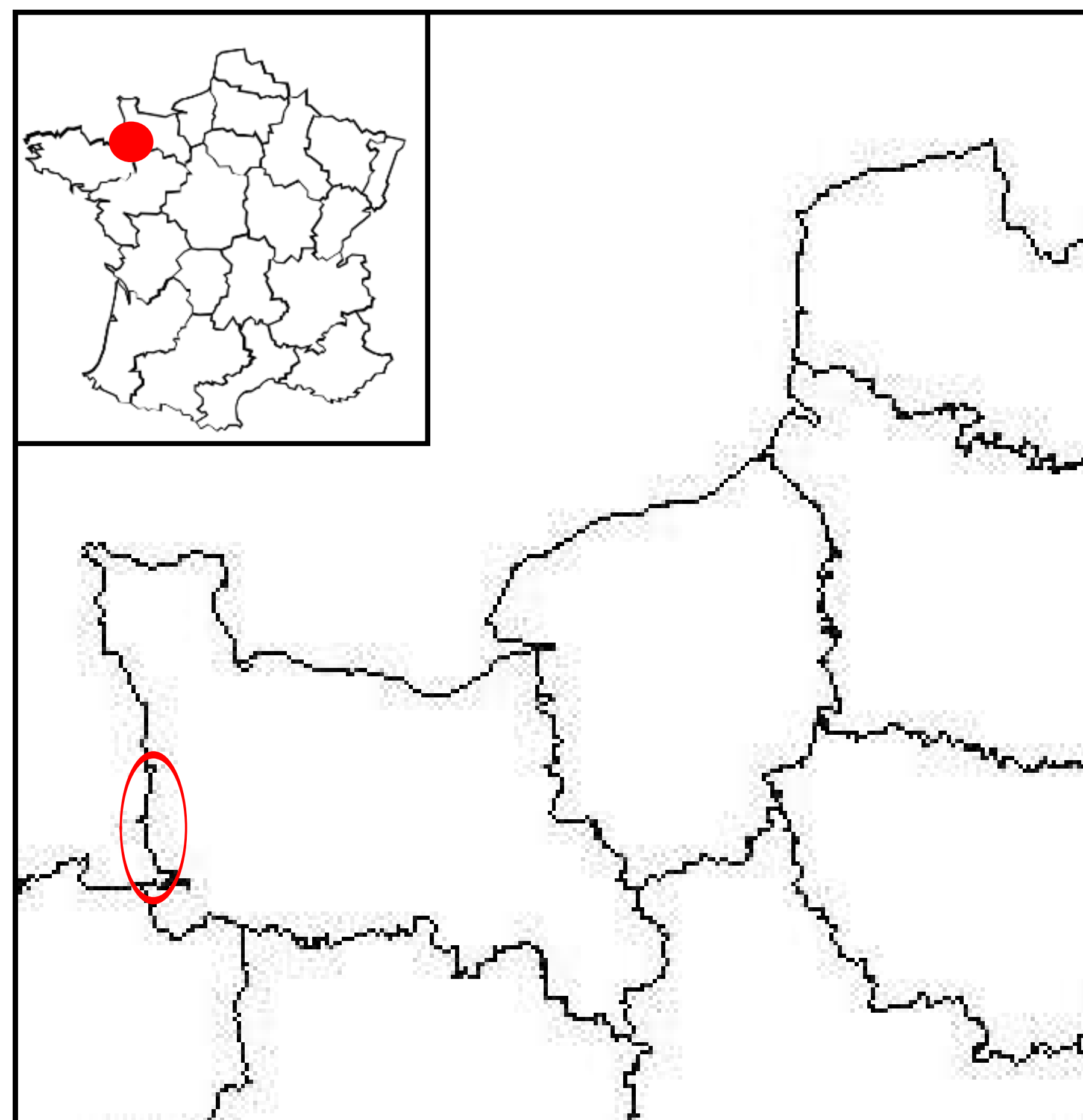


Figure 2 : Localisation du territoire « côte sud-ouest de la Manche »



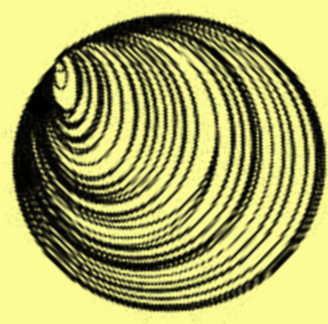
### Le poste de médiateur de l'estran

Le poste de médiateur de l'estran, créé en 2014, est lié à l'engagement à la collaboration de ces deux associations. Il voit le jour dans le cadre du Life+ « pêche à pied de loisir ». Son rôle est de sensibiliser, informer, éduquer et communiquer sur les pratiques de pêche à pied respectueuses de la ressource marine et des habitats sensibles. Cette démarche s'inscrit depuis 2018, dans le dispositif de l'Observatoire de la Pêche à pied de Loisir de la Façade Manche- Mer du Nord (Observatoire PAPL), avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), des collectivités locales et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Son territoire a évolué au fil du temps. En 2014, 3 sites sont retenus (Gouville-sur-Mer, Agon-Coutainville et Saint-Martin de Bréhal). Les champs d'action s'élargissent en 2015 incluant 3 nouveaux sites. Depuis, chaque année, son territoire s'allonge jusqu'en 2020. Au total, ce sont 23 sites surveillés et suivis par le médiateur de l'estran, soit environ un linéaire de 105 km de littoral.

Plusieurs habitats remarquables sont identifiés sur le territoire, constitué de récifs d'Hermelles, d'herbiers de Zostères, de banquettes à Lanices et de champs blocs.





# La pêche à pied de loisir sur « la côte sud-ouest de la Manche »

## Contexte et enjeux de la pêche à pied

Le littoral ouest du Cotentin est l'un des trois secteurs les plus prisés à l'échelle nationale pour l'exercice de la pêche à pied de loisir. Riche d'une grande diversité d'espèces, la pratique est de plus en plus répandue et son impact sur l'environnement, de plus en plus visible (raréfaction de certaines espèces, destruction d'habitats marins, impact de certains outils sur le milieu...).

Ce constat, réalisé par l'APP2R suite, entre autres, aux nombreux comptages effectués, a fait réfléchir l'association sur le moyen de sensibiliser les pêcheurs à pied de loisir venant sur cette côte. Dans cette optique l'APP2R s'est rapprochée d'une structure locale spécialisée dans l'Education à l'Environnement, l'association AVRIL.

Dans ce cadre, le poste de médiateur de l'estran s'inscrit dans une volonté d'agir sur les comportements des pêcheurs à pied, et plus largement, de tout usager de l'estran, en réalisant des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement littoral. Ainsi, après avoir participé au programme national Life+ « pêche à pied de loisir » visant à établir un diagnostic et entreprendre des actions d'amélioration des pratiques de pêche entre 2014 et 2017, la mission participe naturellement aujourd'hui à collecter des données pour l'observatoire des pratiques de pêche à pied de loisir Manche-Mer du Nord, mis en place en 2018. Il est également membre du réseau « littorea », un réseau national pour une pêche durable et facilitant l'accessibilité de l'information sur les réglementations en vigueur.



## Fiche signalétique

105 km : linéaire côtier du territoire

**4 habitats sensibles** : herbiers de Zostères, champs de blocs, récifs d'Hermelles, banquette à Lanices

**3 aires marines protégées (Natura 2000)**: 2 ZSC, le « Littoral Ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et « la baie du Mont-Saint-Michel » et une 1 ZPS « havre de Sienne »

**1 site Ramsar**: en baie du Mont-Saint-Michel

**23** : nombres de sites surveillés et suivis

**2014-2017** : Programme du LIFE+ pêche à pied de loisir (Communauté de Communes de Coutances Mer et Bocage et le site de Saint-Martin-de-Bréhal)

**2018-2019** : Agrandissement du territoire à la communauté de commune de Granville Terre et Mer

**2020-2022** : Diagnostic de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer

**2020-2024** : Evaluation et synthèse des pratiques de pêche à pied sur les 10 dernières années (2014-2024).

....

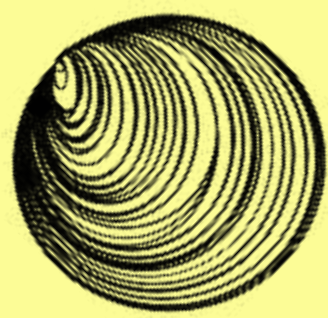
## Les pratiques locales et espèces pêchées

La pêche à pied est une activité ancestrale et traditionnelle. Elle est pour beaucoup, emblématique des congés au bord de la mer, ou de l'héritage culturel vivant des zones côtières. Pour certaines communes, elle est considérée comme un véritable pilier économique par l'attrait touristique qu'elle engendre.

Sur la côte ouest de la Manche, de par sa morphologie, ses marnages et sa diversité d'habitats, quasiment toutes les espèces regroupant « les fruits de mer », peuvent être pêchées, soit plus d'une trentaines d'espèces.

La palourde est néanmoins, l'espèce la plus recherchée (65% des pêcheurs). Quelques pêches traditionnelles continuent à être pratiquées, comme la praire avec la technique de la pissée, la récolte du bouquet et l'utilisation de râteau à sole pour la recherche des poissons plats.

Depuis 2024, nous constatons lors de nos campagnes de sensibilisation et les échanges avec les pêcheurs que sur les 6 espèces les plus recherchées, 4 sont liées à l'activité conchylicoles et au réensemencement. C'est le cas de Palourde japonaise, de la Moule, de l'Huître creuse et de la Coquille Saint-Jacques.



# Bilan des actions menées à l'échelle du territoire

## Bilan des actions en 2025

Cofinancée cette année par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et Coutances Mer et Bocage, dans le cadre du programme Eau et Climat, la mission de médiation du littoral de l'Ouest de la Manche a poursuivi les missions engagées depuis septembre 2014. Depuis le 10 février 2020, le poste de médiateur est occupé par Maxime Spagnol, poursuivant le travail engagé des précédents médiateurs de l'estran : Florian BARGAT et Sophie HERMY. En 2024, Melvine BROSSET : apprentis en BTS GPN est venu en soutien des actions de la médiation, pour une période de 2ans. Il est actuellement en alternance sur la période 2025-2026 en licence professionnelle à EDEN.

Merci aux différents stagiaires ayant participés aux actions de la médiation

Robin PLESSIX, César MURAIL, Matthieu LAGOUTTE, Alice ERNAULT, Sacha CAMBLIN, Ryan SAMIRY-MONTATAULT.

Sensibilisation : dans le cadre de l'observatoire de la pêche à pied de loisir Manche-Mer du Nord, les deux médiateurs ont organisé 46 marées de sensibilisation auprès des pratiquants au cours desquelles 876 réglottes de mesure ont été distribuées et 1 579 pêcheurs rencontrés cette année.

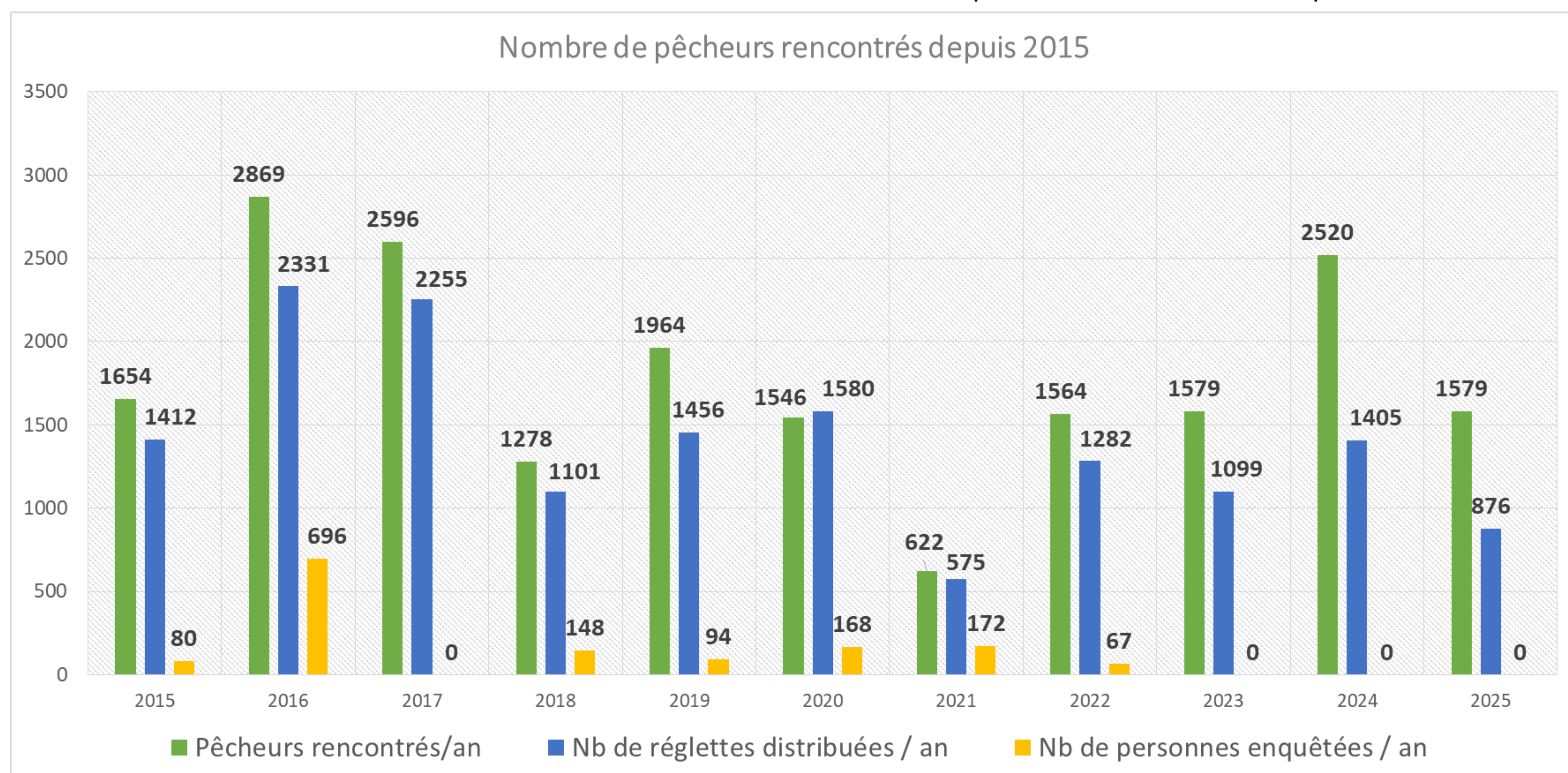
A cela s'ajoutent 10 initiations pêche aux techniques douces (partenariat signé avec l'EPIC de Tourisme Coutances Mer et Bocage, celui de Granville Terre et Mer), 21 animations grand public, 3 événements festifs et 2 conférences, permettant de rencontrer 1040 personnes.

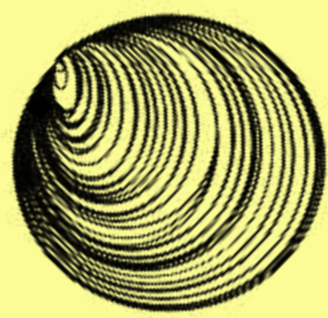
Cela fait maintenant dix ans que les actions de médiations de l'estran sont menées sur le territoire. L'objectif aujourd'hui est de faire connaître ce travail. Pour cela, plusieurs outils de communication et de valorisation ont été créés en 2025 :

- Des fiches de synthèses des pratiques de pêche à pied de loisir par commune, à destination des élus, des gestionnaires et des acteurs du territoire.
- Une page internet sur la médiation, afin de rediriger les pêcheurs et les usagers vers les informations qu'ils recherchent
- Une lettre d'information « les nouvelles de la médiation », qui apporte des informations sur les actions de la médiation et sur l'écosystème marin.
- Un livret sur les 10 dernières années de la médiation est en cours de rédaction.

Merci aux nombreux bénévoles venus me soutenir sur les missions de la médiation : Philippe VIGOUREUX, Max LECAMPION, Arlette LAPLACE-DOLONDE, Jean LEMONNIER, Claudine GAUTIER, Colette GASSIN, Gérard GASSIN, Yann RENOUF, Jean-Pierre DENIS, Denis PEROTTE, Annie YONNET, Jean-Claude GUILLEMET, Florence GRANDGUILLLOTTE, Catherine LEMOINE, Catherine BURBAN, Clara RODRIGUEZ, Audrey TRAVERS, Jean-Claude DAUVIN, Gaétane PITOIS, Lise VOISIN, Michel et Anne GODRON.

Je remercie également toutes les équipes du CA d'AVRIL et de l'APP2R pour leur soutien et leur disponibilité.





# La pêche à pied de loisir sur le territoire

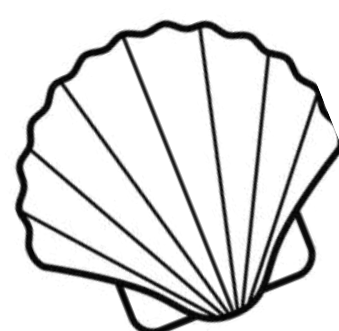
## Chiffres clés 2025

### Profil



Bon  
accueil à  
99%

### Espèces pêchées



65% palourdes  
8% bouquet  
6% Etrille

### Engins utilisés



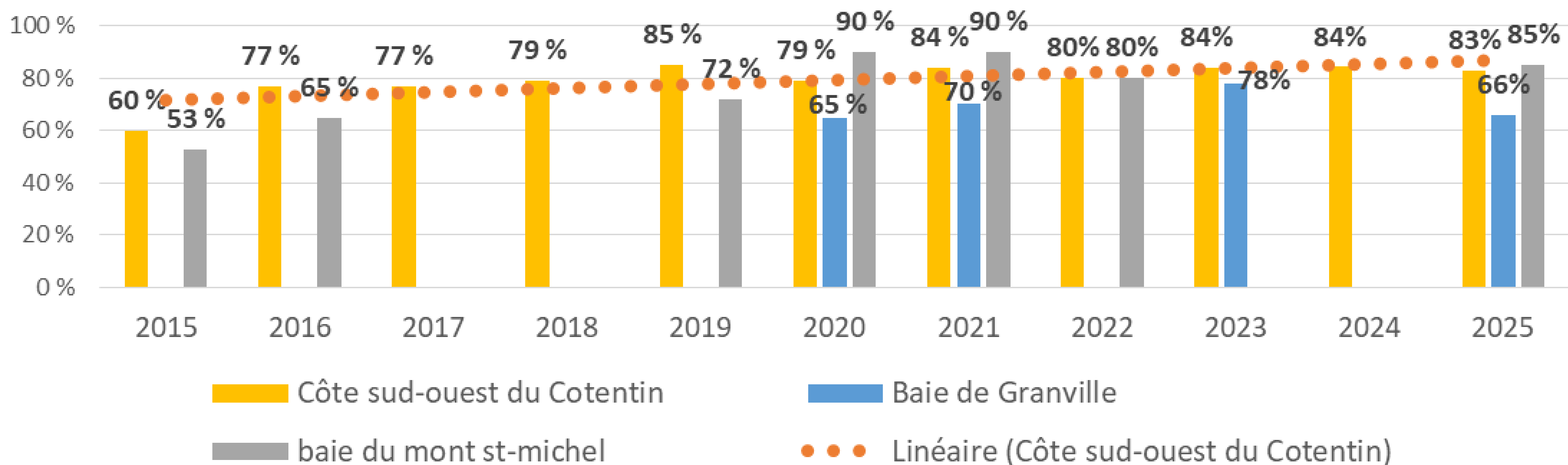
49% râteau  
21% griffe à dent

conformes à 80%

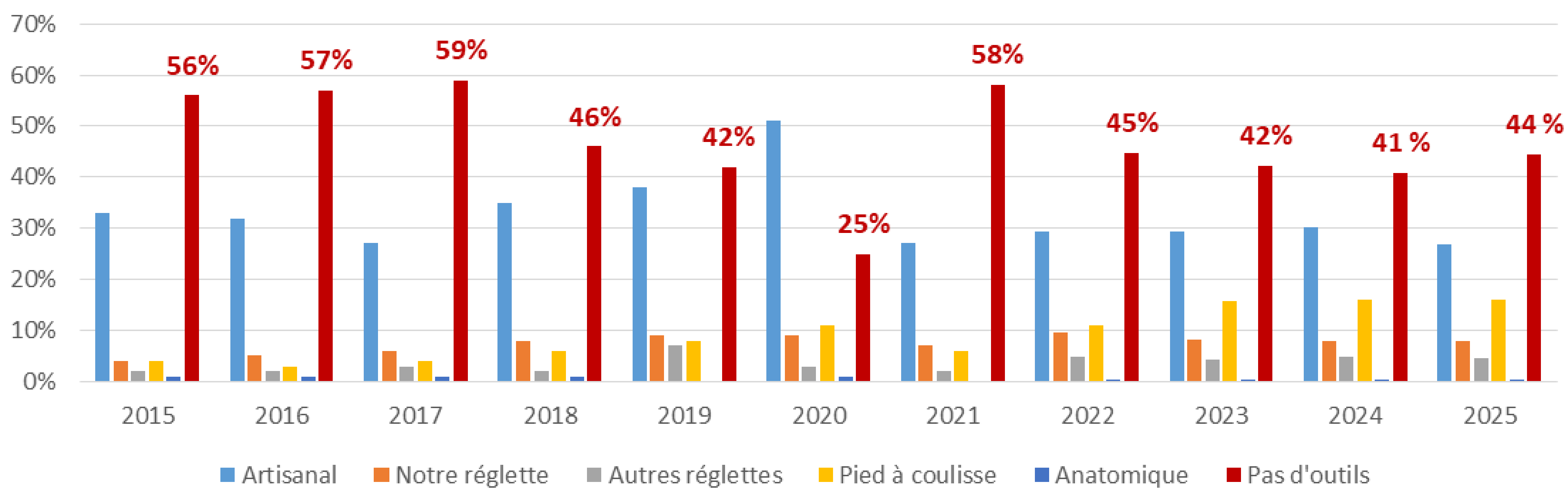


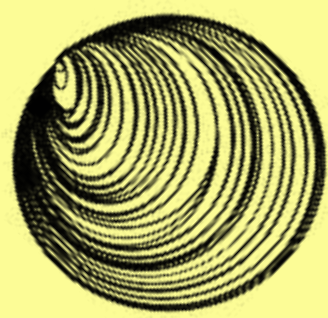
### Connaissance de la réglementation

Evolution de la conformité de la taille minimale de capture, toutes espèces confondues en 2025



Possession d'un outil de calibrage en 2025



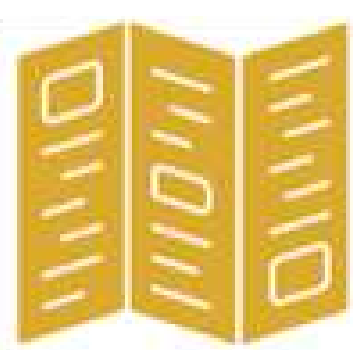


# La pêche à pied de loisir sur le territoire

## Chiffres clés 2025

### Flyers

réglementation PAPL : 5 600



Engins autorisés :  
4 900

Poissons : 1 000

### Petits guides de la pêche à pied



Au total 100  
guides  
distribués

### Réglettes



Au total 1 600  
réglettes  
distribuées

## Bilan des actions en 2025

### AVRIL :

- AME : collège de Montmartin-sur-Mer
- Mécénat de compétences avec l'OT GTM
- Eductour avec les OT avec CMB et GTM
- Cabinet de curiosités
- Les animations grand public
- Participation à des événements festifs
- L'exposition photographique des hermelles
- Les stands en haut de cale

### APP2R :

- Les initiations pêche à la marque pour récolter la palourde
- Les animations grand public et scolaires
- Le petit musée de la mer et du littoral
- L'organisation de conférences



## Actions sur le territoire en 2025

46 grandes marées de sensibilisation

2 conférences organisées

1 579 pêcheurs rencontrés

comptages réalisés 281

maximum de pêcheurs comptés  
sur une marée 2 410

24 animations diverses

2 acteurs relais formés

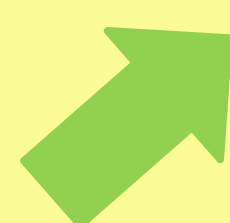
## Les indicateurs de progrès

2015 - 2019

2020 - 2025

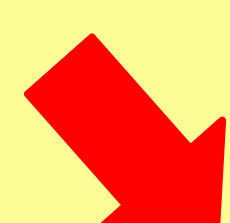


53%



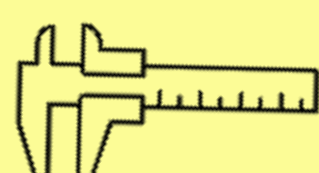
79%

Paniers conformes

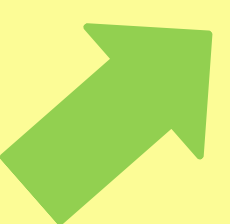


72%

Engins de pêche  
conformes



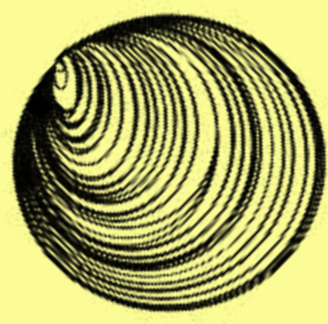
44%



56%

Outils de mesure  
conformes





# Le comptage national 2025 sur le territoire

## Objectif et déroulement

Chaque été depuis 2012, à l'occasion des grandes marées du mois d'août, un comptage collectif national est organisé afin d'obtenir une photographie partielle de la fréquentation des sites de pêche à pied et évaluer les pics de fréquentation à l'échelle du territoire.

Le comptage collectif se déroule une heure avant la marée basse. Des bénévoles munis de jumelles et d'une fiche de comptage, évaluent le nombre de pêcheurs à pied à partir de points de comptage préalablement définis sur l'ensemble du territoire.

Le comptage national sur la côte sud-ouest de la Manche a été coordonné par l'association d'éducation à l'environnement AVRIL avec l'appui de l'association APP2R et en concordance avec le CPIE du Cotentin et les gardes de Chausey. Le territoire couvert s'étend du Havre de Geffosses au nord, jusqu'au Bec d'Andaine, dans la baie du Mont-Saint-Michel, au sud.

## Les enseignements du comptage

Les conditions météorologiques et les amplitudes de marée étaient favorables cette année, surtout en période de vacances scolaires. La fréquentation correspond aux chiffres des années précédentes, entre 6 000 et 7 000. Les coefficients de grandes marées étant plus faible cette année (coef. 93) cela a pu limiter la fréquentation par rapport à l'année 2024 (coef. 105).

Depuis le début des comptages nationaux, nous avons remarqué de fortes concentrations des pratiquants sur certains sites (Bricqueville-sur-Mer, Bréhal et Champeaux). Toutefois, depuis la mise en place de l'arrêté inter préfectoral de protection d'habitat naturel, afin de préserver les récifs d'Hermelles sur le site de Champeaux, une nette régression de la fréquentation a été remarquée. En effet, la complexité des règles sur place, réduit le nombre de pêcheurs sur le secteur, préférant se déplacer sur un site de pêche plus accessible.

Les espèces recherchées sont principalement des bivalves fouisseurs (palourdes et coques) et les crustacés (bouquets et étrilles). En effet, l'été est une période de repos biologique pour de nombreuses espèces dans le département de la Manche (Praires, Ormeaux, Coquilles Saint-Jacques, Amandes de Mer, Huître plate et Huître creuses).



## Comptage 2025

**Date :** 11 août 2025

**Coefficient de marée :** 93

**Basse mer :** 16h43 à Agon-Coutainville

**Température :** 29°C

**Précipitations :** nulles

**Nébulosité :** nuages 0%

**Vent :** calme (inférieur à 10km/h)

**Etat de la mer :** calme

**Personnes mobilisées :** 14

**Pêcheurs comptabilisés :** 6 888



## CÔTE DU COTENTIN

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir  
du 11-13 août 2025 et 9 septembre 2025 - Côte ouest du Cotentin (Partie Sud)



0 5 10 15 20 kilomètres



### Date du comptage

- Compté le 11 août 2025
- Compté le 12 août 2025
- Compté le 13 août 2025
- Compté le 9 septembre 2025

EDITEE LE : 12/2025

Sources des données :  
- Sites :  
BD ESTAMP (OFB, 2025)  
AdminExpress (IGN, 2017)  
Occupation du sol  
Route500 (IGN, 2017)  
Estran (BD Carthage  
(SANDRE, 2012)  
Système de coordonnées :  
EPSG:2154 Lambert 93





## La finalisation des fiches synthèses, sur les pratiques de pêche à pied de la côte sud-ouest de la Manche

20 fiches synthèses de pratiques de pêche à pied de loisir, basées sur les 10 ans de la médiation de l'estran, sont maintenant disponibles. Ces fiches constituent à la fois un diagnostic des pratiques de pêche à pied de loisir entre Gouville-sur-Mer et Saint-Jean-le-Thomas, et apportent des éléments sur l'évolution de l'activité sur une dizaine d'années. Au fur et à mesure ces fiches seront mises à jour. Cela permettra d'évaluer l'ensemble des actions de sensibilisation, d'information, de communication et d'éducation, menées par les médiateurs, mais aussi par l'ensemble des acteurs du territoire (associations de pêcheurs plaisanciers et à pied, d'associations naturalistes, de l'OFB, des brigades de gendarmeries, de la DDTM, des professionnels du tourisme, ...).

En 2025, nous avons déjà présenté ces fiches et les résultats obtenus au cours de ces dix dernières années :

- Le 8 janvier au service GEMAPI de la CMB et à l'élus en charge des transition
- Le 28 janvier à la DDTM de Cherbourg, auprès des unités de contrôles de la Manche
- Le 21 mai à la Commission du Littoral et de la Mer, en visio
- Le 24 juin auprès du service SD50 - OFB de Coutances
- Le 14 octobre à la mairie d'Agon-Coutainville
- Le 15 octobre à la mairie Donville-les-Bains
- Le 23 octobre à la mairie Bricqueville-sur-Mer
- Le 30 octobre à la mairie Gouville-sur-Mer
- Le 3 novembre à la mairie Carolles
- Le 7 novembre à la mairie Saint-Pair-sur-Mer
- Le 14 novembre à la mairie Blainville-sur-Mer



## Les banquettes à Lanices, un habitat marin méconnu, mais une oasis pour la biodiversité marine

Les conditions météorologiques et les amplitudes de marée étaient favorables cette année, surtout en période de vacances scolaires. La fréquentation correspond aux chiffres des années précédentes, entre 6 000 et 7 000. Les coefficients de grandes marées étant plus faible cette année (coef. 93) cela a pu limiter la fréquentation par rapport à l'année 2024 (coef. 105).

Depuis le début des comptages nationaux, nous avons remarqué de fortes concentrations des pratiquants sur certains sites (Bricqueville-sur-Mer, Bréhal et Champeaux). Toutefois, depuis la mise en place de l'arrêté inter préfectoral de protection d'habitat naturel, afin de préserver les récifs d'Hermelles sur le site de Champeaux, une nette régression de la fréquentation a été remarquée. En effet, la complexité des règles sur place, réduit le nombre de pêcheurs sur le secteur, préférant se déplacer sur un site de pêche plus accessible.

Les espèces recherchées sont principalement des bivalves fouisseurs (palourdes et coques) et les crustacés (bouquets et étrilles). En effet, l'été est une période de repos biologique pour de nombreuses espèces dans le département de la Manche (Paires, Ormeaux, Coquilles Saint-Jacques, Amandes de Mer, Huître plate et Huître creuses).



### Le mécénat de compétence entre Office de Tourisme de Granville Terre et Mer, un partenariat fort :

Depuis 2024, nous accompagnons les agents de l'offices du tourisme de Granville Terre et Mer, dans leur engagement à agir sur l'estran en tant que médiateur sur leur territoire, par des actions de sensibilisation. En 2025, c'est une dizaine d'agents qui se sont relayés, sur 20 dates. Ils ont rencontré 468 pêcheurs et distribué 410 réglettes. Cet engagement, permet d'accentuer encore plus les messages de préservation des ressources et des habitats marins, tout en préservant un patrimoine culturel qui est l'activité de pêche à pied de loisir. Ces missions intègrent les actions de l'Observatoire de la pêche à pied de loisir et les données sont intégrées dans la base de données ESTAMP.



### Des actions coordonnées afin d'améliorer les connaissances sur les récifs d'hermelles et de sensibiliser sur l'Arrêté Protection d'Habitat Naturel (APHN) :

Compte tenu de la fragilité des récifs d'hermelles, une mesure de protection réglementaire de ces constructions biologiques sous la forme d'un arrêté inter-préfectoral de protection d'habitat naturel a été mis en place officiellement le 17 mai 2024. Toutefois, il est nécessaire de poursuivre la mobilisation pour sensibiliser les pratiquants de pêche à pied de loisir, à la fois sur le respect des règles de l'APHN, mais aussi pour expliquer pourquoi il est nécessaire de préserver les récifs d'hermelles de la baie du Mont Saint-Michel. Pour cela, des actions de sensibilisation coordonnées, avec l'association pour une pêche à pied respectueuses pour la ressource (APP2R), l'offices de tourisme de Granville Terre et Mer et l'association pour la défense de la vallée du Lude, se sont conjoints pour informer et sensibiliser les pêcheurs, le 8 octobre 2025. Ainsi c'est plus de 200 pêcheurs rencontrés et sensibilisés. Nous allons répéter cette action pour les prochaines années. N'oublions pas que des actions ponctuelles sont réalisées toutes les années, par les médiateurs d'AVRIL (13 sorties), les médiateurs de l'Office de tourisme (7 sorties), les agents de l'OFB, les brigades de gendarmeries et l'APAM.

De nombreux outils pédagogiques et de sensibilisations ont été élaborés pour faciliter la compréhension de cet APHN (Flyers, affichages, outils pédagogiques, ...) et une exposition photographique sur les hermelles circule de lieu en lieu pour apporter un regard artistique sur ce récif pas comme les autres.

### Développement et aménagement d'un cabinet de curiosités :



L'APP2R s'emploie chaque année, pour élaborer des expositions pédagogiques sur le thème du littoral dans leur petit musée du littoral et de la mer. Les thématiques se succèdent afin de faire découvrir le territoire de la côte des havres et du littoral de la Manche. Chaque année se sont entre 1400 et 2000 personnes qui viennent visiter le musée lors de la période d'ouverture en juillet et août. Cependant, les visiteurs sont principalement des locaux d'Agon ou des touristiques hébergés à proximité. Comment toucher le reste de la population et les usagers du littoral ? L'idée émerge en 2024, avec la création d'un cabinet de curiosités itinérant. Le cabinet a déjà voyagé entre Granville et Coutances en 2024. L'année 2025, fut l'occasion de l'aménager et de l'améliorer, de manière à pouvoir créer des espaces efficaces, des nouveaux outils pédagogiques et un espace artistique.



Organisation des campagnes de sensibilisation sur le territoire de la côte sud-ouest de la Manche :

Dans une logique d'efficacité, selon les différents enjeux halieutiques, le territoire a été découpé en 4 grands secteurs.

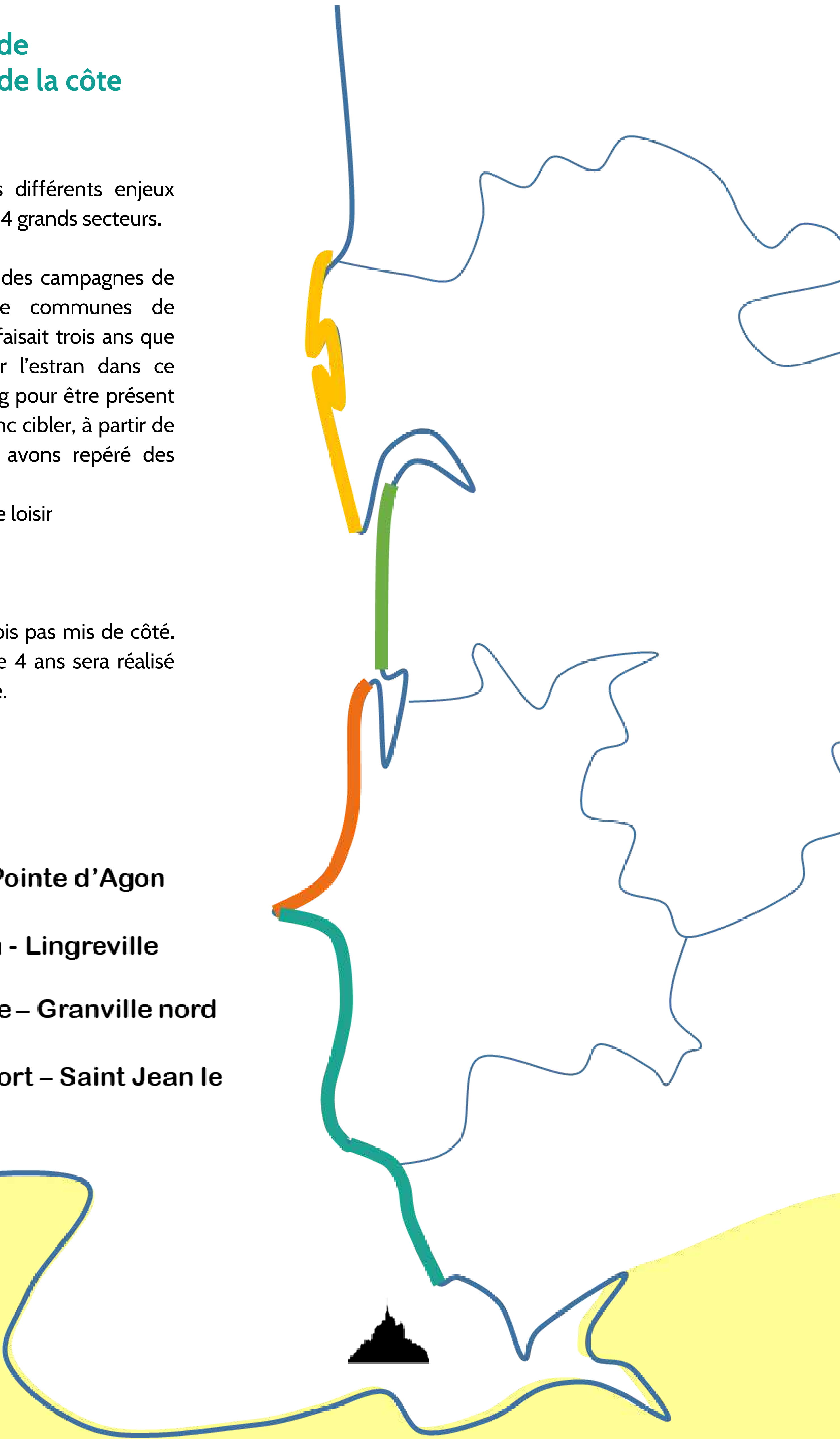
Entre 2020 et 2024, nous avons réalisé des campagnes de sensibilisation sur la communauté de communes de Coutances Mer et Bocage. En effet, cela faisait trois ans que nous n'avions pas effectué d'action sur l'estran dans ce secteur. Le linéaire de côte étant trop long pour être présent sur l'ensemble de la zone, nous allons donc cibler, à partir de 2025, 4 sites pilote, sur lesquels nous avons repéré des enjeux importants :

- Forte fréquentation de pêcheurs à pied de loisir
- Gisements halieutiques fragiles
- Habitats marins remarquables

Les autres sites de la côte ne sont toutefois pas mis de côté. Un roulement annuel sur des périodes de 4 ans sera réalisé sur le territoire, afin de maintenir une veille.

- Gouville – Pointe d'Agon
- Montmartin - Lingreville
- Bricqueville – Granville nord
- Granville port – Saint Jean le Thomas

Au cours du suivi de fréquentation mené sur le territoire, on estime à **287 676** séances de pêches à pied par an, sur 105 km de linéaire de côtes. C'est le territoire le plus fréquenté pour cette activité en région Normandie





## Les actions sur l'année 2025

Les actions de suivi de qualité du panier se poursuivront sur l'ensemble du territoire du médiateur de l'estran. Les indicateurs de réussites des actions d'information et de sensibilisation seront collectés sur le terrain (conformité des paniers, conformité des engins de pêche, utilisation d'outils de calibrage et évaluation comportementale sur les sites accueillant des habitats marins sensibles).

Nous poursuivrons des suivis de fréquentation sur l'ensemble des sites, en suivant le roulement des campagnes de sensibilisation. Cette action se concrétisera par des comptages réguliers et des spatialisations sur des secteurs avec des enjeux forts, avec la présence d'habitat sensible.

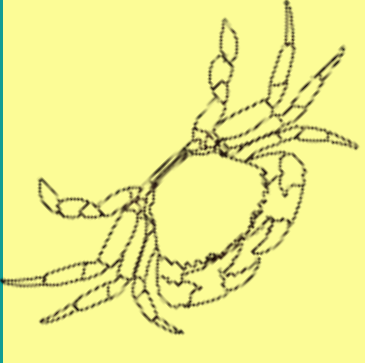
Nous poursuivrons notre travail de formation et d'information auprès de l'ensemble des acteurs du territoire. L'objectif est de toucher à la fois les acteurs du territoire et le grand public. La difficulté étant le renouvellement constant d'une partie des pratiquants sur le littoral.

Nous organiserons des conférences et animerons des stands, afin d'améliorer les connaissances sur la réglementation pêche à pied de loisir, sur les habitats marins d'intérêts communautaires et sur la biodiversité marine en général. La communication sera nécessaire, notamment par la diffusion d'outils comme les flyers, les réglottes, une lettre d'information, la rédaction d'articles et les petits guides de la pêche à pied du CPIE.

Nous garantissons une veille technique sur la législation en vigueur liée à la pêche à pied de loisir et les milieux marins.

Enfin, l'ensemble de ces actions se feront en coordination avec les partenaires de l'observatoire de la pêche à pied de loisir et le réseau Littorea, de manière à partager nos expériences et harmoniser nos recherches communes à l'échelle nationale.





# ANNEXE 1

## Base de données nationale ESTAMP

Récapitulatif des données 2025 saisies dans la BD ESTAMP

| Type de fiche              | Nombre de<br>fiches saisies<br>dans ESTAMP | Etat     |           |           | Nombre de<br>fiches non<br>saisies |
|----------------------------|--------------------------------------------|----------|-----------|-----------|------------------------------------|
|                            |                                            | Validées | Terminées | Brouillon |                                    |
| Enquête complète           |                                            |          |           |           |                                    |
| Suivi de fréquentation     | 210                                        | 210      |           |           | 61                                 |
| Enquête de sensibilisation | 1 579                                      |          |           |           | 1 579                              |

## Autres actions autour de la Pêche à pied de loisir

| Date       | Commune<br>d'intervention | Thématique                                                                       | Nombre de<br>personnes<br>rencontrées |
|------------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| 19-02-2025 | Agon-Coutainville         | Laisse de mer et les oeufs de raie                                               | 26                                    |
| 03-03-2025 | Saint-Germain-sur-Ay      | Formation CPIE du Cotentin et Office du tourisme COCM                            | 8                                     |
| 12-02-2025 | Agon-Coutainville         | Animation sur les déchets littoraux sur la laisse de mer                         | 20                                    |
| 25-03-2025 | Saint-Hilaire-du-Harcoet  | Présentation des enjeux littoraux auprès des lycéens de l'établissement agricole | 30                                    |
| 07-04-2025 | Montmartin-sur-Mer        | Laisse de mer et les oeufs de raie                                               | 25                                    |
| 11-04-2025 | Blainville-sur-Mer        | Pêche à pied découverte                                                          | 24                                    |
| 12-05-2025 | Saint-Jean-le-Thomas      | Pêche à pied découverte et observation des hermelles                             | 32                                    |
| 17-05-2025 | Regnéville-sur-Mer        | Découverte du havre de la Sienne (faunes et fleurs)                              | 27                                    |
| 24-05-2025 | Granville                 | Animation de la Cabinet de curiosité                                             | 30                                    |
| 15-07-2025 | Bricqueville-sur-Mer      | Initiation pêche à pied à la marque                                              | 14                                    |
| 23-05-2025 | Bricqueville-sur-Mer      | Initiation pêche à pied à la marque                                              | 7                                     |
| 24-05-2025 | Regnéville-sur-Mer        | Découverte du havre de la Sienne (faunes et fleurs)                              | 23                                    |
| 25-05-2025 | Donville-les-Bains        | Découverte du monde du plancton                                                  | 25                                    |

Autres actions autour de la Pêche à pied de loisir

| Date       | Commune d'intervention | Thématique                                                                         | Nombre de personnes rencontrées |
|------------|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 03-08-2025 | Agon-Coutainville      | Animation de la Cabinet de curiosité (festivale Maunakéa)                          | 257                             |
| 08-08-2025 | Agon-Coutainville      | Animation de la Cabinet de curiosité (camping “Les mouettes”)                      | 36                              |
| 08-08-2025 | Regnéville-sur-Mer     | Découverte du havre de la Sienne (faunes et fleurs)                                | 22                              |
| 09-08-2025 | Bricqueville-sur-Mer   | Initiation pêche à pied à la marque                                                | 24                              |
| 09-08-2025 | Regnéville-sur-Mer     | Animation de la Cabinet de curiosité (festivale “Hisse les voiles”)                | 300                             |
| 22-08-2025 | Regnéville-sur-Mer     | Découverte du havre de la Sienne (faunes et fleurs)                                | 21                              |
| 07-10-2025 | Champeaux              | Animation sur la découverte des récifs d’hermelles                                 | 16                              |
| 09-10-2025 | Blainville-sur-Mer     | Animation découverte des dunes                                                     | 20                              |
| 15-10-2025 | Blainville-sur-Mer     | Présentation des enjeux littoraux, pêche à pied, conchylicole et aspect sanitaire. | 18                              |
| 16-10-2025 | Champeaux              | Animation sur la découverte des récifs d’hermelles                                 | 15                              |
| 24-11-2025 | Montmartin-sur-Mer     | Présentation des enjeux littoraux et des habitats marins                           | 20                              |

Comptage national du 11 août 2025

| Code du site<br>BD ESTAMP                                               | Nombre de pêcheurs comptabilisés |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Bec d'Andaine à la Plage de Saint Michel                                | 68                               |
| Plage Saint-Michel à la Cabane Vauban de Champeaux                      | 385                              |
| Cabane Vauban de Champeaux à la Vallée du Lude                          | 187                              |
| Vallée du Lude à la cale de l'école de voile                            | 18                               |
| Cale de l'école de voile à la limite communale                          | 183                              |
| La limite communale au Rocher de St-Gaud                                | 368                              |
| Rocher de St-Gaud à la pointe de la Crête                               | 222                              |
| La pointe de la Crête à la Pointe Gautier                               | 78                               |
| Pointe Gautier à la pointe du Roc (fermeture sanitaire)                 | 48 (en zone intertide)           |
| Pointe du Roc à la pointe du Lude                                       | 49                               |
| Pointe du Lude à l'Hippodrome de Donville                               | 115                              |
| Hippodrome de Donville au bouchot de Coudeville                         | 142                              |
| Bouchot de Coudeville au bouchot de Saint-Martin de Bréhal              | 2410                             |
| Bouchot de St-Martin de Bréhal au dernier accès de Bricqueville-sur-Mer | 697                              |
| Estran de Lingreville                                                   | 143                              |
| Estran d'Annoville                                                      | 101                              |
| Hauteville-sur-Mer                                                      | 487                              |
| Montmartin-sur-Mer                                                      | 41                               |
| Pointe d'Agon                                                           | 75                               |
| En face de la station balnéaire d'Agon-Coutainville                     | 344                              |
| Havre de Blainville-sur-Mer et cale de la zone conchylicole             | 460                              |
| Gouville-sur-Mer (Le Sénéquet)                                          | 230                              |
| Cale d'Anneville-sur-Mer                                                | 37                               |